



## REGLEMENT du CHALLENGE DEPARTEMENTAL d'EQUIFEEL 2025 du VAL D'OISE

L'esprit du challenge consiste à organiser un circuit d'épreuves de qualité afin de fidéliser les cavaliers sur les épreuves organisées dans le département et proposer une animation aux clubs pour les attirer vers la discipline et se préparer aux circuits officiels dans les meilleures conditions.

### LE CALENDRIER :

| Dates      | Lieux  |
|------------|--|
| 20/10/2024 | MAURECOURT   |
| 01/12/2024 | VILLIERS ADAM Les TILLEULS<br>Circuit départemental  |
| 26/01/2025 | MONTMAGNY<br>Circuit départemental   |
| 16/02/2025 | BESSANCOURT L'Espoir   |
| 16/03/2025 | MONTMAGNY  |
| 13/04/2025 | BESSANCOURT L'Espoir<br>Circuit départemental  |
| 01/05/2025 | MAURECOURT   |
| 15/06/2025 | L'Épinette BOISEMONT<br>FINALE CHALLENGE DEPARTEMENTAL 2025<br>CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2025<br>Circuit départemental |

Seules les dates indiquées servent au support du Challenge Départemental d'EQUIFEEL.

### LES EPREUVES :

| N°<br>Épreuves | ETAGES | TEXTES        |
|----------------|--------|---------------|
| N°1            | CLUB   | Club Elite GP |
| N°2            | CLUB   | Club 1 GP     |
| N°3            | CLUB   | Club 2 GP     |
| N°4            | CLUB   | Club A        |
| N°5            | CLUB   | Club Poney 1  |

Il est proposé de programmer hors challenge, l'épreuve : Préparatoire 1, Préparatoire 2 et une épreuve entraînement : Découverte (hors challenge)

### CAVALIERS QUALIFIES :

Chaque participant doit obligatoirement être titulaire des documents suivants et pouvoir les présenter au contrôle à tout moment du challenge :

1. Licence de pratiquant avec Certificat Médical de l'année en cours, délivré par un établissement affilié en Val d'Oise depuis le début du circuit,
2. Licence de compétition de l'année et/ou galop requis en fonction de l'épreuve montée,
3. et être engagé par un établissement affilié en Val d'Oise,

Un cavalier qui change d'établissement en cours de challenge ne pourra continuer les épreuves que s'il va dans un autre établissement du Val d'Oise.

4. Participations : Voir règlement FFE Equifeel.
5. Les cavaliers engagés dans les "épreuves challenge" du CDEVO, sont informés que leurs résultats seront enregistrés et diffusés dans les classements des challenges du CDEVO et mis en ligne sur le site [www.equitacion95.com](http://www.equitacion95.com)

### CHEVAUX QUALIFIES :

Tout cheval ou poney munis d'un document d'accompagnement et à jour des vaccinations obligatoires.

Participations : Voir règlement FFE de l'année en cours.

### TENUE et HARNACHEMENT :

Conforme au règlement d'Equifeel.

Il est demandé aux cavaliers d'être en tenue aux remises des prix et s'ils sont à cheval de se faire représenter, faute de quoi, ils se verront déclassés.

### ENGAGEMENTS et PAIEMENTS :

**Montant de l'engagement :** Epreuves FFE club : **23. 00 €**, Engagement sur place : **33. 00 €**. Epreuve entraînement "Découverte" : **19. 00 €**.

**Les horaires :** Communiqués à partir de 12 H 00 la veille du concours.

**Date limite d'engagement :** Voir [ffe.com](http://ffe.com), si engagement sur place, avant le vendredi 12 heures.

Ordre des épreuves : Ordre croissant De l'épreuve Club A à la Club élite. Dans la mesure du possible, programmer les épreuves en après midi, sauf si plus de 50 engages ou de 30 en période hivernale. (Dérogation sera faite pour les championnats car non limités).

### Classement par qualificative et par étage :

- Conforme au règlement FFE de l'année en cours,

Remise de prix : La base de récompense pour les épreuves est de ¼ du classement, Les cavaliers classés (plaques et flots, lots aux 8 premiers).

1 petit sachet de carotte remis à chaque cavalier en sortie de piste,

### Conditions de participations et règlement de la finale :

Le règlement des championnats Equifeel sera appliqué. Si un cavalier monte 2 chevaux dans la même épreuve, seule sa meilleure performance sera prise en compte.

Pour les remises de prix, le jour des championnats : Il sera fait 2 remises des prix de l'épreuve plaques et flots des cavaliers classés, ensuite une remise des prix spécifique des cavaliers du Val d'Oise : Plaques, flots, lots avec podium.

## Classement du Challenge Départemental EQUIFEEL 2025 par série : Barème et mode de calcul des points :

Calcul du classement : 2 meilleures performances + finale (coef. 1.5) = Total général du "Classement 2025".

Ce sont les résultats du cavalier qui sont comptabilisés. La participation à la finale est obligatoire.

Seuls les résultats des concours FFECOMPET ou SIF enregistrés sur FFE sont pris en compte.

En aucun cas, les points des cavaliers « hors concours » ne seront validés.

Un cavalier ne peut être au classement qu'une seule fois, dans une série du challenge.

En cas de dédoublement d'une épreuve dans une qualificative, il y a enregistrement de deux classements distincts dans le classement challenge.

### Barème des points :

Chaque cavalier reçoit des points "handicap" correspondant à sa place, Exception : le 1<sup>er</sup> reçoit 0 point.

| Places | 1 <sup>er</sup> | 2 <sup>ème</sup> | 3 <sup>ème</sup> | 4 <sup>ème</sup> | Etc | 10 <sup>ème</sup> ex | 12 <sup>ème</sup> | Etc | 35 <sup>ème</sup> | Cavalier éliminé ou abandon           |
|--------|-----------------|------------------|------------------|------------------|-----|----------------------|-------------------|-----|-------------------|---------------------------------------|
| Points | 0 Pt            | 2 Pts            | 3 Pts            | 4 Pts            | ... | 10 Pts               | 12 Pts            | ... | 35 Pts            | Pts du dernier de l'épreuve + 20 Pts. |

C'est le cavalier ayant le moins de points qui remportera la série de l'épreuve.

Dans chaque épreuve, un cavalier ne sera classé qu'une fois dans le 1<sup>er</sup> quart de chaque classement.

La suppression des doublons de places se fera à partir du classement final du 1<sup>er</sup> ¼ de chaque série épreuve. Pour un cavalier engagé sur plusieurs niveaux de championnats, seul le classement dans le championnat le plus élevé sera pris en compte pour le classement championnat. En cas d'égalité de place dans deux séries de championnats, c'est la place dans la série la plus élevée qui est retenue.

**Le classement "Challenge Départemental d'Equifeel 2025"** : La base des récompenses de la Soirée des Champions 2025 est de 1 prix pour 4 partants de chaque série .

**Challenge DESTRIER NEALIA clubs** : La société DESTRIER NEALIA partenaire du comité départemental soutient les clubs du Val d'Oise par l'attribution de 500 kilos de granulés DESTRIER au club ayant le plus grand nombre de cavaliers classés dans le premier tiers de l'ensemble des séries d'une discipline du classement du challenge Equifeel, il sera récompensé à la soirée des Champions. Un club ne peut être récompensé qu'une fois par année sur l'ensemble des disciplines challenge du CDEVO.

**Pour tous les cas non prévus au présent règlement, se reporter au règlement FFE de la discipline de l'année en cours.**

**Pour les autres cas, le Président du CDEVO et la Présidente de la Commission d'Equifeel pourront prendre avis auprès de techniciens de la discipline avant de prendre une décision. La Décision est sans appel.**

Cette actualisation du : **01/09/2024** annule l'édition précédente.